

**LE
CLIMAT
EST
NOTRE
AFFAIRE !**

Le climat est notre affaire !

Les bouleversements climatiques, désormais ressentis partout et par chacun, ont un sens politique et éthique considérable : la perpétuation de la vie sur la Terre ne va plus de soi. Nos sociétés ont cru pouvoir s'affranchir des limites naturelles, et le capitalisme ne sait prospérer qu'en soumettant la nature et les humains aux exigences du profit et de la croissance.

Alors que les négociations internationales s'enlisent, le climat est devenu l'affaire des lobbies techno-industriels et financiers. Il est temps de désigner les responsables et de s'attaquer à leur pouvoir : multinationales des énergies fossiles et des industries minières, gouvernements adoreurs du libre-échange et de la concurrence, fanatiques de la croissance et d'un consumérisme reposant sur des inégalités insupportables, savants fous de la géo-ingénierie et de la bio-ingénierie, liquidateurs des biens communs fondés sur un usage sobre des ressources.

Ce livre propose surtout une cartographie des acteurs et des chemins vers les ruptures nécessaires à une transition démocratique. L'urgence appelle un sursaut de conscience, l'abandon sans regret d'un monde étriqué et mortifère, un engagement dans des actions de résistance et de désobéissance radicale et non violente, l'extension des pratiques alternatives. Tel est le sens du mouvement pour la justice climatique, qui doit devenir notre affaire à tous.

Attac

Attac est une association qui lutte pour que les citoyens puissent, par l'action démocratique, se réappropriier ensemble l'avenir de notre monde, aujourd'hui soumis à la loi de la spéculation et des marchés financiers. Présente dans une cinquantaine de pays, elle est active dans le mouvement altermondialiste et les forums sociaux.

ISBN : 979-10-209-0306-8

© Les Liens qui Libèrent, 2015

LE CLIMAT EST NOTRE AFFAIRE !

GENEVIÈVE AZAM, MAXIME COMBES,
THOMAS COUTROT, JEAN-MARIE HARRIBEY,
DOMINIQUE PLIHON

ÉDITIONS LES LIENS QUI LIBÈRENT

Introduction

LE SENS DE NOTRE ENGAGEMENT

Parmi la déferlante des ouvrages sur la catastrophe climatique, ce livre part du bilan inquiétant de 25 ans de négociations internationales. La lucidité s'impose : la transition nécessaire ne viendra pas des élites politiques ou économiques mais bel et bien d'un sursaut des sociétés. Et là, nous faisons un pari : au-delà de la morosité ambiante et des difficultés des luttes sociales, ce qui fait mouvement aujourd'hui et qui devrait s'amplifier est en grande partie lié au choc du changement climatique. C'est un défi pour le mouvement altermondialiste qui s'en trouve transformé, questionné et potentiellement enrichi, en même temps que les alternatives et résistances locales sont confrontées à la dimension globale du dérèglement climatique et à la nécessité d'alternatives systémiques.

Le réchauffement climatique rend caduques la séparation et l'opposition entre la nature et les sociétés, entre les dimensions sociales, écologiques et politiques des

LE CLIMAT EST NOTRE AFFAIRE !

expériences humaines. Il fait irruption dans nos vies alors que nos sociétés industrielles en sont responsables. Même si les alertes climatiques sont anciennes, nous sommes les témoins de perturbations globales et accélérées, qui modifient notre rapport au monde et à la nature.

Aux vulnérabilités produites par l'expansion capitaliste, par le productivisme et le consumérisme, aux inégalités sociales insupportables s'ajoutent désormais des vulnérabilités liées au dérèglement climatique. Vulnérabilité de tous ceux déjà menacés dans leur existence par les conséquences du réchauffement et qui sont privés des moyens pour s'en protéger. Vulnérabilité d'une part majeure de l'humanité, confrontée à la lutte pour la survie dans un monde devenu inhabitable pour le plus grand nombre. Enfin, vulnérabilité de sociétés qui pourraient se trouver engagées dans les aventures technologiques de la bio-ingénierie (la manipulation des organismes humains) et de la géo-ingénierie (la manipulation du climat de la planète).

Depuis deux siècles, les conquêtes sociales ont corrigé, réduit ou déplacé les inégalités sociales. Elles furent le résultat de rapports de forces, de négociations et de compromis. Les vulnérabilités liées au changement climatique sont d'un autre ordre. On ne peut négocier l'effet de serre, on peut seulement le limiter et le freiner ; on ne peut en négocier ni les conséquences, ni l'impact sur les différents

groupes sociaux. Cette spécificité devrait nous délivrer de la démesure, fondée sur la croyance en la capacité des sociétés à s'affranchir de leur étayage sur la nature et sur les promesses d'une accumulation illimitée. Faire place à la mesure : voilà une condition pour faire du changement climatique un levier politique au sens où Cornelius Castoriadis entendait la politique : «La société capitaliste est une société qui court à l'abîme à tous points de vue, car elle ne sait pas s'autolimiter. Et une société vraiment libre, une société autonome, doit savoir s'autolimiter, savoir qu'il y a des choses qu'on ne peut pas faire ou qu'il ne faut même pas essayer de faire ou qu'il ne faut pas désirer»¹. Autant dire que le choix des politiques pour atténuer le changement climatique engage des visions du monde, des intérêts contradictoires.

Le réchauffement climatique dessine précisément ce qu'il ne faut ni faire ni désirer si nous souhaitons le contenir sans sacrifier la liberté, la justice ou encore la capacité d'autonomie des personnes et des sociétés. Il le dessine avec des chiffres. Les vieux pays industriels, principaux pollueurs encore en 1997, se sont engagés avec le protocole de Kyoto à diminuer leurs émissions d'au moins 5,2 % sur la période 1990-2012. Ce protocole fut signé en 1997, lors de la troisième Conférence des Parties (COP3),

1. Cornelius Castoriadis, « Stopper la montée de l'insignifiance », in *Le Monde diplomatique*, août 1998.

LE CLIMAT EST NOTRE AFFAIRE !

organe de décision de la Convention-cadre des Nations unies pour les changements climatiques (CCNUCC). C'est un traité international, entré en vigueur en 2005. Il fixe des objectifs légalement contraignants et des délais pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 37 pays industriels, soumis à la contrainte de plafonds d'émission à ne pas dépasser.

Sur le papier, ce groupe de pays a atteint l'objectif fixé pour 2012. Cependant, les chiffres ne précisent pas que ce succès est dû en grande partie à la chute très forte des émissions des pays de l'Est européen dans les années 1990 puis à la crise actuelle des économies européennes, sans oublier la délocalisation d'une grande partie de la production industrielle vers le Sud. Et ce malgré la non-ratification du Protocole par les États-Unis et la sortie du Protocole du Canada, lequel a augmenté ses émissions de 18 % sur la période (certes devancé par l'Australie, qui les a augmentées de 34 %!).

Pendant ce temps, cette fois à l'échelle du monde, les émissions ont augmenté de 61 % entre 1990 et 2013¹ : la globalisation a étendu le capitalisme et le productivisme et a transformé les «pays émergents» en bombes climatiques. Alors que dans les années 1990 les émissions

1. Naomi Klein, *Tout peut changer, capitalisme et changement climatique*, Actes Sud, 2015, p.32.

augmentaient en moyenne de 1 % par an, dans les années 2000 leur croissance, notamment tirée par les importations des pays les plus riches, s'élevait à 3,4 % par an.

Par ailleurs, lors de la conférence de Copenhague en 2009, la « communauté internationale » s'est assigné un objectif de réchauffement global moyen de 2°C d'ici la fin du siècle, chiffre qu'il ne faudrait pas dépasser¹. Cette limite ne constitue pas cependant un rempart entre le calme et la tempête, mais une zone entre un réchauffement dangereux ou extrêmement dangereux. Car les effets d'un tel réchauffement ont été révisés à la hausse dans les rapports scientifiques. Pour le comprendre, rappelons qu'au siècle dernier le réchauffement global a été de 0,8°C. Nous en connaissons déjà les conséquences : fonte des glaciers et de la banquise, acidification des océans, fréquence d'événements météorologiques extrêmes, inondations, sécheresses et incendies, épidémies, migrations forcées... La liste est longue. Un rapport récent du Centre Tyndall pour la recherche sur le changement climatique², s'appuyant sur ces données, réfute l'idée d'un changement climatique qui serait « acceptable » en dessous des

1. C'est pourquoi, lorsqu'il est annoncé que l'objectif du président de la COP21, Laurent Fabius, et la mesure du succès des négociations seraient d'arriver à un accord universel autour des 2°C en 2015, on ne sait s'il convient de rire ou de pleurer.

2. <http://rsta.royalsocietypublishing.org/content/369/1934/20.full.pdf+html>

LE CLIMAT EST NOTRE AFFAIRE !

2°C et seulement dangereux au-dessus. En même temps, il appelle à une révision drastique des objectifs d'atténuation du changement climatique et d'adaptation des sociétés. Dans son rapport de 2011¹, l'Agence internationale de l'énergie lançait également une alerte : il est nécessaire de maîtriser les émissions avant 2020 pour éviter un réchauffement « extrêmement » dangereux.

Toutefois, le réchauffement climatique ne se dessine pas seulement avec des chiffres. Il s'imprime dans l'expérience concrète, ressentie, d'un dérèglement plus général qui menace à la fois les sociétés et la nature. Cette conscience diffuse est notre antidote au vertige des chiffres et au fatalisme qui pourrait en découler. Après la conférence de Copenhague en 2009, ce que nous appelons le mouvement pour la justice climatique, alors essentiellement construit en vue d'obtenir un accord international, a pu paraître emporté par l'échec retentissant des négociations. C'était oublier l'émergence déterminée de luttes concrètes, locales, au Nord et au Sud. Elles sont à l'intersection de la protection des sociétés, de la lutte contre les inégalités et contre la corruption et du souci de la nature, de la protection des biens communs vitaux, du refus de l'extractivisme et des grands projets inutiles, dangereux et imposés. Ces mouvements ont fait du climat une question politique,

1. http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/weo2011_web.pdf

en ce sens qu'il ne s'agit plus seulement de défendre les intérêts de tel ou tel groupe menacé ou exploité, de sauver telle ou telle espèce vivante, mais bien de poser collectivement des questions mêlant éthique, politique et écologie. Comment assurer la permanence d'une vie vraiment humaine sur la Terre? Comment faire vivre la liberté, la justice, la solidarité en faisant nôtres les limites que la modernité occidentale avait prétendu repousser et que les marchands et les promoteurs de la bio-ingénierie et de la géo-ingénierie entendent bien toujours dépasser? Malgré les menaces, ces interrogations peuvent être un levier pour réenchanter le politique, pour lui redonner le sens perdu. C'est la raison de l'engagement d'Attac et du mouvement altermondialiste dans la lutte pour la justice climatique.

L'altermondialisme est né dans les années 1990, avec la globalisation économique et financière. Sans le figer autour d'une date précise, la création de l'Organisation mondiale du commerce en 1994 et l'entrée en vigueur de l'ALENA¹ ont signé le départ de luttes contre le néolibéralisme, incarné par le dogme du libre-échange généralisé, d'un monde unique aux couleurs des multinationales, de la concurrence, de la déréglementation, de la finance globale. L'OMC, indépendante des Nations unies, a fait du droit commercial un droit supérieur aux droits sociaux et politiques. La contestation du poids de la dette des pays

1. Accord de libre-échange entre États-unis, Canada, Mexique.

LE CLIMAT EST NOTRE AFFAIRE !

du Sud, du libre-échange et de la déréglementation a structuré ce mouvement qui a trouvé son territoire politique à Seattle en 1997, lors du blocage des négociations, et dans la mobilisation contre l'AMI (Accord multilatéral d'investissement). L'association Attac en fut l'une des émanations.

Un peu auparavant, en 1992, s'était tenu à Rio de Janeiro le sommet de la Terre, d'où est issue la Convention-cadre des Nations unies pour les changements climatiques (CCNUCC). Elle se donnait pour objectif la réduction des émissions de gaz à effet de serre et a débouché sur le protocole de Kyoto. La Convention et le protocole sont fondés sur le principe d'une responsabilité commune à tous les pays vis-à-vis du changement climatique, mais différenciée selon le rôle de chaque pays dans l'accumulation historique de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et leur capacité respective à agir. Ils exprimaient une vision social-démocrate de la lutte contre le changement climatique, s'appuyant sur une redistribution entre pays industriels et pays en développement.

Pourtant, ils contenaient aussi une tension exprimée par George H.W. Bush à son arrivée à Rio de Janeiro en 1992 : le mode de vie américain n'est pas négociable. Les États-Unis, qui in fine ne ratifieront pas le protocole, n'ont eu de cesse de se battre pour inclure les fameux mécanismes de flexibilité devant permettre aux entreprises de

s'adapter sans perdre en rentabilité ni en compétitivité. Ce sont les marchés des émissions et de la compensation du carbone, dont l'échec est patent.

Les deux processus – libéralisation du commerce et changement climatique – semblaient disjoints. Depuis les années 2000, ils convergent de manière explicite. Sur le plan du commerce, cette période est marquée par le blocage de l'OMC et la multiplication d'accords de libre-échange bilatéraux. Face au ralentissement de la croissance, à la crise des systèmes énergétiques, à l'épuisement des ressources naturelles et à la crise financière, les vieux pays industriels ont accéléré les velléités du libre-échange et de la déréglementation, avec notamment les négociations pour le CETA (Europe-Canada), TAFTA (Europe, États-Unis), TTP (États-Unis-Pacifique). Pour le climat, la tension entre la nécessité d'une réglementation internationale contraignante, fondée sur les émissions historiques des pays, et la promotion des marchés et du libre engagement des différents pays, s'est résolue dans l'échec de Copenhague en 2009. La plate-forme de Durban (2011), qui constitue la feuille de route pour arriver en 2015 à un accord à la COP21, renonce de fait à un accord contraignant et fonde un éventuel accord international sur la somme des déclarations volontaires des parties. Cela revient à vider les Nations unies de tout pouvoir politique – la communauté internationale, en toute logique néolibérale, n'ayant pas d'existence en soi. Elle se réduit à la

LE CLIMAT EST NOTRE AFFAIRE !

somme des desiderata de ses parties. Il ne reste plus dès lors qu'à confier la «gouvernance» climatique aux lobbies industriels, techniques et financiers mobilisés pour «sauver la planète, le climat et l'humanité» et à inventer d'autres mécanismes de marché pour espérer retrouver l'équilibre climatique.

Si le mouvement altermondialiste s'est construit à côté des mobilisations qui existaient déjà à Rio de Janeiro en 1992 ou encore à Kyoto et qui se sont poursuivies jusqu'à Copenhague, il s'exprime aujourd'hui pleinement dans un mouvement pour la justice climatique. Ce mouvement ne vise pas seulement à une répartition «juste» des contraintes climatiques, il fait de la justice une boussole politique et éthique pour orienter les ruptures et les transitions à venir. Voilà pourquoi, sans ignorer l'impact des choix individuels, il s'attache à cibler les responsabilités majeures des multinationales et des États dans les dérèglements en cours, à rendre visibles et à étendre les passages vers des sociétés résilientes, à imaginer sa construction comme un mouvement large, inclusif et durable.